

**Mesdames, Messieurs,**

Au nom de la ville d'Anor, je suis très heureux et honoré de vous accueillir dans cette salle des fêtes Robert Dubar, décorée aux couleurs de l'automne. Félicitations aux personnels et à la Maison des Enfants pour cette très belle réalisation.

Permettez-moi de vous présenter les excuses de Madame la Sous-préfète, qui, en cette période pré-électorale nous assure de tout son soutien et de sa mobilisation dans la thématique qui nous réunit aujourd'hui.

M. Lupo, je tiens à vous remercier ainsi que les membres de votre association d'avoir choisi Anor pour organiser « les 2<sup>èmes</sup> assises de l'accessibilité universelle ».

La commune d'Anor s'est inscrite depuis une bonne quinzaine d'années maintenant, sans y être contrainte dans un dispositif de « faire au plus complexe pour faciliter la vie de tous ».

De nombreux aménagements ont été réalisés en différents lieux : la mairie, le gymnase, les salles de vie, la salle des fêtes, les accès, la voirie, les trottoirs. Le partenariat avec des personnes à mobilité réduite, ayant des problèmes auditifs ou visuels, des mamans avec poussette a été et continue de l'être le leit-motiv de notre fonctionnement. C'est indispensable !

Une feuille de route : la mobilisation des personnels, des élus, des acteurs concernés.

**L'accessibilité universelle** représente un enjeu de notre société et elle fait partie de notre vie au quotidien. La prise en considération des déplacements, des accès, du « mieux-vivre ensemble » doit nous mobiliser et nous engager.

Nous engager sans discrimination pour accéder aux loisirs, aux lieux publics, aux activités physiques et sportives, aux commerces...

Du retard a été pris, il faut le reconnaître ! Aujourd'hui on ressent un vent de panique pour certaines collectivités mais la mécanique est engagée.

Ces 2<sup>èmes</sup> assises prennent toute leur place sous le signe de la réflexion, des échanges, des informations, des expériences, des projections... donc du travail à concrétiser.

Elles s'ouvrent avec un programme de qualité. Je déclare ouverte cette journée dédiée à l'accessibilité universelle.

Je vous souhaite de bons travaux constructifs.

Jean-Luc PERAT

